

Catholique, Cartier l'était dans la vie publique comme dans la vie privée. Sans être un apôtre, il était un convaincu. Il ne fit jamais de bles-
sure à l'Eglise, il l'aima, il la défendit. Il reconnut publiquement la grande opportunité de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus* de l'immortel Pie IX.

Le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise d'Irlande, il fit ces remarques aux Communes :

“ Les catholiques savent se faire aux circonstances, et ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion, comme religion d'Etat, dans tous les pays. Mais, dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise établie, c'est-à-dire unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux : c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous